

Les points clés pour une réponse collective efficace



Il est interdit de nourrir les pigeons (règlement sanitaire départemental).



Les propriétaires sont dans l'obligation d'effectuer des travaux pour protéger leurs biens (en particulier avec l'obstruction de toutes les ouvertures dont le diamètre dépasse 6 cm).



Certaines pratiques sont interdites comme l'utilisation de graines empoisonnées ou de glue.



La commune s'engage à fermer petit à petit toutes ses corbeilles sur le domaine public et à ramasser régulièrement les dépôts sauvages (les sacs ramassés sur la voie publique seront systématiquement fouillés afin de retrouver un éventuel propriétaire qui sera alors verbalisé). La commune s'engage aussi à calfeutrer ses bâtiments publics, pour éviter notamment les intrusions de pigeons.

Le pigeon vit en ville depuis des siècles. Ses capacités d'adaptation sont impressionnantes. L'objectif de la Ville est de réduire sa population, la supprimer totalement n'ayant pas de sens. Nous devons nous habituer à sa présence.

Contact

Une question sur les actions mises en place ?

Votre maison ou immeuble est la cible des pigeons ?
Vous pouvez bénéficier de conseils ou d'un diagnostic visuel gratuit pour trouver les solutions adaptées à votre situation.

Faites votre demande au 06 80 82 09 95 (Damien Blin)

Pigeons de ville l'affaire de tous !





Les espèces présentes

À Sablé, pigeon biset, pigeon ramier et pigeon colombin côtoient les tourterelles. Le pigeon biset représente la plus importante population de pigeons sur Sablé, estimée à plusieurs milliers.

Pourquoi les pigeons de ville sont-ils nuisibles ?

Les pigeons biset endommagent les façades et les cours d'immeubles, investissent les espaces publics et privés (corniches, cheminées, combles) et les bâtiments désaffectés. Ils engendrent plusieurs problèmes, notamment dans le centre-ville :



Des dégradations diverses

Les pigeons détruisent les joints de silice pour faciliter leur digestion et les pierres de tuffeau pour le calcaire qui est un constituant du squelette et des coquilles d'oeuf. Ils endommagent aussi les cultures des agriculteurs.



Des nuisances visuelles

Leurs fientes acides endommagent le bâti et bouchent les gouttières.



Des nuisances olfactives

Une concentration de fientes ou la mort d'un pigeon peut être à l'origine de mauvaises odeurs.



Des risques sanitaires

Bien que cela reste rare, les pigeons peuvent transmettre un certain nombre d'infections aux humains.



Des nuisances sonores

Le roucoulement répété et d'un grand nombre de pigeons peut être assourdissant.

La stratégie de la Ville de Sablé

- Pour remédier aux problématiques posées par les pigeons, la Municipalité a décidé d'agir sur deux axes : **la nidification et la surpopulation**. Les actions engagées ont été guidées par le souhait **d'une gestion durable et respectueuse de l'animal et de son environnement**.
- En premier lieu, elle souhaite être exemplaire sur l'entretien de ses bâtiments publics. Il s'agit alors de **calfeutrer le maximum d'endroits** où les pigeons font leur nid sur ou dans ces bâtiments.
- Parce que les pigeons sont l'affaire de tous, elle se tient à disposition des propriétaires faisant face à des difficultés avec les pigeons **pour les informer sur les solutions existantes**. Il existe un certain nombre de dispositifs adaptés pour limiter leur intrusion et le perchement.
- Ensuite, mise en place de 3 pigeonniers. Gérés et entretenus par un prestataire externe, ils ont pour vocation d'**inciter les pigeons biset à s'y installer durablement**. Nourris et abreuvés à l'intérieur de ces aménagements, les pigeons y trouveront un foyer idéal.
- Ces pigeonniers sont dits contraceptifs. Lors des pontes, un oeuf sur deux est secoué, les rendant alors stériles.
- La régulation des naissances ainsi obtenue permettra une diminution du nombre de pigeons.
- Respect de la faune présente (chauves-souris, chouettes...).

